

QUALIFICATION RÉGIONALE POUR LE CFJ ET CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES (U12 & BENJAMIN.E. S)

1^{er} tour : 22-23 avril – GOLF DE DIJON BOURGOGNE

2^{ème} tour : 17-18 juin – GOLF DE ROUGEMONT

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

1.1 CATÉGORIE D'ÂGE

Joueurs et joueuses de nationalité française, licenciés(es) dans la ligue de Bourgogne Franche-Comté pour la saison 2023 :

- Catégorie **U12** : 12 ans et moins
- Catégorie **Benjamin.es** : 13 et 14 ans

1.2 CRITÈRES DE PARTICIPATION

1.2.1 MIR ET CHAMPIONNAT RÉGIONAL

La moyenne en Stroke Play qui sera utilisée sera la moyenne sur les 12 derniers mois.

Cette moyenne ainsi que le nombre de tours joués en Stroke play sont renseignés sur l'extranet de chaque club : onglet Sport – Menu Moyenne SP.

Le tableau ci-dessous récapitule les critères de participation.

MIR ET CHAMPIONNAT REGIONAL				
	U12 (2011 et plus)		Benjamins (2009-2010)	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Moyenne SP	≤50	≤54	≤30	≤36
Minimas tours SP	3	3	5	5

1.2.2 MIR – Epreuve comptant pour le mérite

Le joueur ou la joueuse doit **s'acquitter du droit de jeu fédéral** (35€) dès le premier tour.

Les joueurs / joueuses U12 et Benjamins du groupe Ligue 2023 qui en feraient la demande écrite auprès de la Conseillère Technique Fédérale (Emmanuelle GERHART) pourront avoir une exemption de jeu si leur calendrier l'impose et seront qualifiés directement pour la phase finale FIR de juillet 2023.

2. FORME DE JEU

2.1 FORMULE DE JEU

36 trous en score maximum à 9 coups, 18 trous/jour

Sur des parcours spécialement aménagés selon les distances jeunes préconisées par la FFG.

Définition du score maximum :

- Formule de jeu assimilée à un stroke play qui donne l'obligation de ramasser la balle après 8 coups (pénalités comprises) si la balle n'est pas tombée dans le trou. Le score marqué sur la carte sera 9.

- Formule de jeu comptant pour le Mérite Jeune et la Moyenne en stroke play.

2.2 POINTS ET CLASSEMENT

Pour chaque série d'âge et de sexe, des points seront attribués en fonction de la place obtenue après chaque épreuve selon la grille ci-dessous.

Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points
1 ^{er}	100	6 ^{ème}	36	11 ^{ème}	16	16 ^{ème}	10	21 ^{ème}	5
2 ^{ème}	70	7 ^{ème}	30	12 ^{ème}	14	17 ^{ème}	9	22 ^{ème}	4
3 ^{ème}	60	8 ^{ème}	25	13 ^{ème}	13	18 ^{ème}	8	23 ^{ème}	3
4 ^{ème}	50	9 ^{ème}	21	14 ^{ème}	12	19 ^{ème}	7	24 ^{ème}	2
5 ^{ème}	43	10 ^{ème}	18	15 ^{ème}	11	20 ^{ème}	6	25 ^{ème}	1

U12/Benjamin.e.s : A l'issue du Mir 2, en cas d'égalité pour la première place de chacune de ces catégories d'âge et de sexe, les ex-aequo seront départagés par un play-off par trou.

Hors play-off les ex aequo éventuels se partageront les points des places obtenues. Le classement final se fera en additionnant les points obtenus.

2.3 REPÈRES DE DÉPARTS

Les repères de départ sont définis par le Comité de l'Epreuve et la Commission Jeunes de la Ligue en fonction des distances recommandées par la FFGOLF.

CATÉGORIES	GARÇONS	FILLES
U12	GRIS	VIOLET
Benjamins	JAUNE	ROUGE

2.4 HEURES DE DÉPARTS ET GROUPES

Les heures de départ et les groupes sont préparés par la Ligue organisatrice en concertation avec le club et l'arbitre désigné.

2.5 CADETS

Pendant tout le déroulement de ces épreuves les cadets ne sont pas autorisés.

Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits : voir § 1.2-2 (8).
L'utilisation des appareils de mesure de distance est autorisée uniquement lors de la partie de reconnaissance.

2.6 ACCOMPAGNATEURS

Pendant tout le déroulement de ces épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

3. PRIX ET RÉCOMPENSE

A l'issue du dernier tour, chaque vainqueur aux points par série d'âge et de sexe se verra attribuer le titre de Champion de ligue et la liste des joueurs qualifiés au FIR de Juillet sera annoncée.

4. INSCRIPTIONS

4.1 DATES LIMITE D'INSCRIPTION : à contact@liguegolfbfc.org

- **MIR 1** Dijon Bourgogne **jusqu'au dimanche 16 avril 2023**
- **MIR 2** Rougemont **jusqu'au dimanche 11 juin 2023**

4.2 DROITS D'ENGAGEMENT : 15€ / MIR – par chèque ou virement

5. QUOTAS POUR LA FINALE IR EST 1^{er}& 2 JUILLET - GOLF DE FAULQUEMONT

21 places seront attribuées à la Bourgogne Franche-Comté en tenant compte :

1. Des joueurs du groupe Ligue exemptés
2. Des joueurs qualifiés par le résultat final des deux MIR
3. Des joueurs ayant obtenu une wild card inter région.

Quotas	GARÇONS	FILLES
Benjamins	7	4
U12	6	3

6. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

6.1 INTEMPÉRIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

En cas de retard prévisible ou avéré au lancement du tour (brouillard par exemple), le Comité de l'épreuve peut limiter le parcours de la 1^{ère} catégorie d'âge à 9T avec départ du 10. En cas d'interruption définitive de jeu, le Comité d'épreuve peut, pour les catégories d'âge n'ayant pas intégralement terminé le parcours, réaliser le classement sur un nombre de trous réduit.

6.2 COMITÉ DE L'ÉPREUVE

- Le représentant de la Commission Jeunes de la Ligue
- Le Président de l'Association sportive du club recevant l'épreuve ou son représentant
- Le/les représentant(s) du corps arbitral

7. QUOTAS POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE
25 au 31 juillet – GOLF NATIONAL

7.1 RÉPARTITION DES QUOTAS

Le quota des qualifiés de l'Inter-région Est pour le Championnat de France des Jeunes se répartit comme suit → 20 places pour les deux Ligues.

QUOTAS	Garçons	Filles
Benjamins	5	3
U12	7	5

Places supplémentaires :

Les **20 premiers Benjamins** et les **15 premières Benjamines** du mérite de juin seront directement qualifiés et s'ajouteront aux quotas donnés dans le tableau ci-dessus.

Quotas flottants :

Chaque Inter région (ITR) dispose de **2 places flottantes** toutes catégories confondues. (une ITR peut retirer jusqu'à 2 places dans une catégorie pour les ajouter dans une ou plusieurs autres).

7.2 PRISE EN CHARGE POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

7.2.1 La ligue prendra en charge

- Les formalités d'inscription au championnat de France, y compris le montant de l'inscription.
A charge des joueurs de renvoyer leur dossier (photos, certificats divers etc).
- L'aide forfaitaire de 60€ /jour et par joueur, pour chaque journée de participation à la compétition y compris la reconnaissance de parcours.
- L'aide technique, assurée par la CTF si besoin (reconnaissance, échauffement, débriefing) de chaque joueur dont le coach personnel ne serait pas présent.

7.2.2 La ligue ne prendra pas en charge

- Les coachs personnels qui pourraient être présents et qui restent à la charge du joueur.